



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 13 mars 2012 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Stefan Psenak, André Laframboise, Alain Riel, Maxime Tremblay, Patrice Martin, Mireille Apollon, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Nicole Champagne, Denis Tassé, Luc Angers, Patsy Bouthillette, Joseph De Sylva, Sylvie Goneau, Stéphane Lauzon, Luc Montreuil et Maxime Pedneaud-Jobin.

Sont également présents, mesdames et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Michel Tremblay, directeur général adjoint, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Séléna Beaumont-Demers, assistant-greffier ainsi que Jean Audet, André Barbeau, Luc Bard, André Cadieux, Michel Déziel, Jacques Dionne, Daniel G. Dompierre, Nicole Dumoulin, Lynda Gariépy, André Lambert, Marie-Claude Martel, Réjean Martineau, Martin Potvin, Lucie Poulin, Gilles Sabourin et Claude Tremblay.

Est absent, monsieur le conseiller Yvon Boucher.

CP20120313-P1

PLAN DE COMMUNICATION DU BUREAU DE L'OMBUDSMAN

9 h 30 – Monsieur André Guay, président du Bureau de l'ombudsman, accompagné de messieurs Serge Marleau et Jacques Dionne, présente le plan de communication du Bureau de l'ombudsman pour les années 2012-2013.

Une demande financière de 37 160 \$ accompagne ce plan. De plus, une présentation est faite du nouveau logo du Bureau de l'ombudsman.

Monsieur le conseiller Pierre Phillion prend son siège.

Monsieur le conseiller Luc Angers prend son siège.

CP20120313-P2

POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT ÉCO-RESPONSABLE

10 h 00 – Madame Lynda Gariépy, accompagnée de messieurs André Barbeau et Claude Tremblay, présente l'énoncé du volet éco-responsable de la Politique d'approvisionnement. Les principes fondamentaux, le partage des responsabilités, le plan d'action 2012-2014, de même qu'un échéancier sont soumis aux membres du conseil.

RECOMMANDATIONS

CP-FIN-2012-001

Adopter l'énoncé du volet éco-responsable comme présenté (projet de politique SF-2012-12).

CP-FIN-2012-002

Modifier la Politique d'approvisionnement SF-2006-12 pour y intégrer le volet éco-responsable.

CP-FIN-2012-003

Adopter le plan d'action 2012-2014 du volet éco-responsable de la Politique d'approvisionnement.

Les recommandations **CP-FIN-2012-001**, **CP-FIN-2012-002** et **CP-FIN-2012-003** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 95928 sera soumis pour adoption au conseil municipal du 20 mars 2012.

Messieurs les conseillers Alain Riel et Pierre Philion quittent leur siège.

CP20120313-P3

PLAN D'ACTION DU DÉVELOPPEMENT DU CENTRE-VILLE ET FINANCEMENT

10 h 35 – Madame Marie-Claude Martel, accompagnée de monsieur Réjean Martineau, présente le plan d'action du développement du centre-ville.

Le financement du plan d'action du développement du centre-ville, comme décidé par le conseil municipal lors de l'adoption du budget 2010 et réitéré dans le budget 2011, se fera à même les revenus de taxes provenant des nouvelles constructions d'une valeur de plus de 5 000 000 \$ sur le territoire du centre-ville. À partir de 2012-2013, un budget minimum de 4 300 000 \$ annuellement et récurrent sera disponible pour la réalisation du plan d'action, et à partir de 2017 le budget minimum pourrait atteindre 8 089 000 \$ annuellement et récurrent.

Travaux 2012 – Aménagement de rues

Le coût de réalisation des travaux d'aménagement de surface et d'embellissement de rues ayant déjà fait l'objet de réfection de leurs infrastructures souterraines totalise environ 2 750 000 \$. Le budget nécessaire pour exécuter ces travaux provient du fonds du centre-ville. Toutefois, à cause d'un délai dans l'échéancier de réalisation plus important que prévu en ce qui touche les tours fédérales, un règlement d'emprunt est donc requis afin de compléter en 2012, les travaux d'aménagement de rues.

Madame la conseillère Mireille Apollon quitte son siège.

Monsieur le conseiller André Laframboise quitte son siège.

RECOMMANDATION

CP-SUDD-2012-001

Approuver le règlement d'emprunt de 2 750 000 \$ visant à financer les travaux d'aménagement de surface et d'embellissement de rues du centre-ville pour lesquelles les infrastructures souterraines ont été changées dans le cadre du programme PRECO. Ce règlement sera financé à même le fonds de développement du centre-ville.

Monsieur le conseiller Stefan Psenak quitte son siège.

La recommandation **CP-SUDD-2012-001** est acceptée à l'unanimité.

Le comité plénier public est suspendu à 11 h 45.

Reprise du comité plénier public à 13 h 00.

CP20120313-P4

PROGRAMME DE SUBVENTION – PROGRAMME D'AIDE SUR LES INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS (PIQM)

13 h 00 – Monsieur André Cadieux, accompagné de monsieur Jean Audet, fait une mise à jour de la programmation des travaux de ce programme de subvention.

Messieurs les conseillers Alain Riel et André Laframboise reprennent leur siège.

Les projets suivants sont ainsi soumis:

- Secteur de Hull, phases 3 à 5;
- Secteur Saint-Jean Bosco, phases 2 à 6;
- Secteur Touraine, phases 2 à 6;
- Bassin Roméo Lorrain, phases 3 à 7;
- Collection d'égout sanitaire – Ruisseau Desjardins;
- Implantation d'un programme d'économie d'eau potable.

RECOMMANDATIONS

CP-INFRA-2012-015

Adopter la liste des changements apportés à la programmation PIQM, reproduite à l'annexe A, laquelle annexe fait partie intégrante des projets de résolution numéros 95614 et 95615.

CP-INFRA-2012-016

- Malgré la baisse anticipée de la dette à la charge générale suite aux modifications du financement des travaux prévus au programme PIQM, aucun changement aux prévisions de la dette totale ne sera apporté pour l'instant;
- Affecter le montant résiduel.

Les recommandations **CP-INFRA-2012-15** et **CP-INFRA-2012-016** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 95614 sera soumis pour adoption au conseil municipal du 20 mars 2012.

Madame la conseillère Mireille Apollon reprend son siège.

Un plan d'action et un échéancier sur cinq ans (2013-2017) visant à garantir la mise sur pied du programme de recherche et de correction des raccordements inversés sont soumis aux membres du conseil.

Monsieur le conseiller Pierre Philion reprend son siège.

Monsieur le conseiller Luc Montreuil quitte son siège.

RECOMMANDATIONS

CP-INFRA-2012-017

En référence aux obligations municipales insérées au programme d'aide PIQM (raccordements inversés).

- Adopter le plan d'intervention afin de le transmettre au MAMROT :
 - Projets de résolution (98949/98950);
- Autoriser le Service des infrastructures à mettre en application ce plan d'intervention;
- Approuver :
 - un budget de 685 000 \$ pour les besoins en ressources professionnels;
 - un budget de 1 000 000 \$ pour les corrections;
- Autoriser le Service des ressources humaines à lancer un affichage dans le but de recruter une ressource, poste contractuel d'une durée de 5 ans, au Service des infrastructures, et ce, pour une présence à compter du mois de septembre 2012;

CP-INFRA-2012-018

- Autoriser le trésorier à engager les montants suivants :
 - Ressources professionnels (poste contractuel et mandats externes);
 - 60 000 \$, à même le budget des honoraires professionnels 2012 – Infrastructures;
 - Puiser 125 000 \$ annuellement, à même les honoraires professionnels – Infrastructures;
- Travaux correctifs :
 - Prévoir à l'étude du PTI 2013-2014-2015, la dépense de 200 000 \$ par année, et ce, pour une période de cinq ans, soit une somme de 1 000 000 \$ (estimation préliminaire).

Les recommandations **CP-INFRA-2012-017** et **CP-INFRA-2012-018** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 98949 sera soumis au comité exécutif du 20 mars pour adoption et recommandation au conseil municipal du 20 mars 2012.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CP20120313-PD1

Lettre datée du 1^{er} mars 2012 de madame Anne-Marie Gendron, directrice régionale, ministère de la Culture et des Communications – Mesure de soutien aux sorties scolaires en milieu culturel

Fin du comité plénier public à 13 h 30.